



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### TOUJOURS DÉTERMINÉ.E.S, TOUJOURS POUR LE RETRAIT !

Depuis le 9 mars, la mobilisation s'ancre chaque jour un peu plus, tant dans l'opinion publique que dans les organisations qui appellent au retrait du projet de loi dit « El Khomri », dont la CGT.

Les syndicats de la Fédération Santé Action Sociale, leurs syndiqué.e.s et les salarié.e.s ont ce jour participé à tous les cortèges de Paris et de Province. Déjà bien malmené.e.s par les conditions de travail exécrables et des attaques sans précédent de leur convention collective ou du statut de la Fonction publique, ils restent activement mobilisé.e.s pour faire obstacle à cette nouvelle loi.

4<sup>ème</sup> journée de grève et de manifestations, ce 28 avril réaffirme par sa très large mobilisation que seul un retrait de cette loi rétrograde actera la fin des appels à mobilisations.

Alors que des millions de salari.e.s du privé et du public, des privé.e.s d'emplois, des jeunes et des retraité.e.s rejettent en bloc ce projet de loi soit par sondage, soit dans la rue, le gouvernement s'entête à vanter tout le « progrès social » qu'il comporte.

Ce qui est avéré, c'est que la flexibilité et la casse des normes sociales n'ont jamais été des leviers pour l'emploi : l'Allemagne reste un exemple édifiant de l'augmentation de la précarité que de telles politiques entraînent.

Les nombreuses manifestations de ce jour marquent une nouvelle phase dans le processus de mobilisation qui va se poursuivre par un 1<sup>er</sup> mai qui reliera les mêmes revendications :

#### **Retrait du projet de loi travail et acquis de nouveaux droits sociaux.**

Après le 1<sup>er</sup> mai, la CGT avec FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL, appellent le 3 mai, jour de l'ouverture du débat parlementaire, à faire de cette journée un nouveau temps fort de mobilisations et d'initiatives.

Lors de son 51<sup>ème</sup> congrès, la CGT a voté « *la poursuite de la construction de l'action qui implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salarié.e.s décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social.* »

**La détermination reste intacte. Poursuivons le débat avec les personnels de chaque établissement pour faire du 1<sup>er</sup> et du 3 mai de nouvelles étapes qui en préparent d'autres.**

Montreuil, le 28 avril 2016

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

32

Tél : 01.55.82.87.49  
Courriel :  
sg@sante.cgt.fr